



Formation en présentiel Manipulation des extincteurs

Code formation INC-MANIP maj 29/04/21

PUBLIC

Tout le personnel de l'établissement



Pré-requis
Aucun



Durée
2 Heures



Effectif par session
6 mini 12 max

OBJECTIFS

Agir lors d'un départ de feu.

COMPETENCES VISEES

Comprendre le fonctionnement d'un extincteur et savoir le manipuler.

CONTENU

Présentation formateur/stagiaire
Attente des stagiaires

Théorie

Les risques de départ de feu et les différentes causes.
Le triangle du feu.
Les modes de propagation (conduction, convection, projection, rayonnement).
Les conséquences du feu et l'impact financier pour l'entreprise.
Les moyens et procédés d'extinction.
Les extincteurs :
Les consignes de sécurité liées à l'utilisation.
Les types d'extincteurs.
Les classes de feu.
L'organisation interne :
- Les consignes de sécurité.
- Processus d'intervention.
- Assurer sa sécurité et celle des autres.
- Protéger les locaux et limiter les pertes financières ou matérielles.
- Alerter les secours.

Pratique

Manipulation d'extincteurs
Extinction d'un feu sur un générateur de feux écologique à gaz sans danger.
Bilan de la formation/questions diverses

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de pratique Supports audio visuels adaptés (Power Point, films).
Support pédagogique remis à chaque participant.
Utilisation d'un générateur de flamme écologique avec des extincteurs.



REGLEMENTATION

L'article R. 4227-28 du Code du Travail précise ainsi que : « l'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu, dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs. »

Les articles L4121-1* et L4141-2* du Code du Travail fixent les obligations du chef d'établissement en matière de sécurité et de protection des employés, d'une part, ainsi qu'en matière de formation pratique et appropriée à la sécurité au travail.

MODALITES DE SUIVI

Chaque participant signera une feuille d'émargement, ainsi que le formateur.

Délivrance d'une attestation de formation.

Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid.

Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz

EVALUATION ET VALIDATION

Evaluation par QCM sur les connaissances de l'apprenant.

Une attestation de formation sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

NOTRE INTERVENANT

Formateur expérimenté en risque incendie et en prévention des risques professionnels. Formateur possédant une solide expérience dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle continue.

INFORMATIONS

Contact

Prise de renseignements via la rubrique "contact" sur notre site Web, ou par mail "contact@acfo.fr, ou par téléphone Au 06 66 09 23 54.

Délai accès

Nos formations sont accessibles dans un délai moyen de 15 jours.

L'inscription sera validée après le retour de la convention signée, une convocation sera alors envoyée au participant.

Tarif

A partir de 480 € selon la taille du groupe

Accessibilité

En cas de situation de handicap, merci de nous contacter pour connaître la faisabilité de votre intégration.